

### *L'ajournement*

Il faut donc se demander, et c'est ce que je demande au gouvernement ce soir: comment se fait-il que vous choisissiez toujours les mauvaises solutions?

J'aurai bien d'autres choses à dire à ce sujet au cours du débat sur le projet de loi que le gouvernement a promis de présenter au cours de la présente session. Mais pour l'instant, je m'arrêterai là.

**M. Lee Clark (secrétaire parlementaire du ministre de l'Environnement):** Monsieur le Président, au nom du ministre des Finances, je suis heureux d'avoir l'occasion de répondre aux questions que mon collègue a soulevées ce soir et le 23 février dernier.

Permettez-moi de vous dire, monsieur le Président, qu'il est probablement prématuré à ce moment-ci de spéculer sur la valeur de Petro-Canada et sur celle que cette société aura au moment où elle sera offerte au public canadien.

La valeur réelle de la société sera déterminée au moment où les actions seront offertes au public. J'imagine que cette valeur sera déterminée selon un certain nombre de facteurs, dont le prix international du pétrole à ce moment-là, le rendement prévu de la société et l'état des marchés des valeurs mobilières et des obligations.

Même alors, la valeur ne sera probablement pertinente que pendant une brève période et elle variera de façon notable avec le temps au fur et à mesure que le gouvernement vendra ses actions.

L'offre initiale sera une émission du Trésor gérée par Petro-Canada. Les détails définitifs, y compris le nombre d'actions émises et la méthode de répartition, seront mis au point de concert avec les preneurs fermes, une fois que la mesure législative dont le député a parlé aura été adoptée par la Chambre. Le nombre d'actions émises ne sera certainement pas plus élevé que ce que le marché peut absorber.

Le 23 février, le député a parlé de la valeur nette de Petro-Canada, et je présume qu'il voulait ainsi désigner la valeur comptable des actifs de la société moins son passif ou l'avoir des actionnaires. Je voudrais signaler que le chiffre qu'il a cité à cette occasion est un tant soit peu différent du montant qui figure sur les plus récents états financiers de Petro-Canada, soit environ 2,7 milliards de dollars.

Quoi qu'il en soit, je suppose qu'un analyste du marché dirait au député que la valeur comptable nette n'est que l'un des nombreux critères dont il faut tenir compte pour

déterminer ce que touchera le gouvernement pour Petro-Canada dans les années à venir.

Dans leur évaluation de Petro-Canada, les investisseurs éventuels jugeront qu'elle est l'un des plus grands détenteurs de droits sur des ressources en gaz naturel et en pétrole au Canada, l'un des principaux producteurs de pétrole, de gaz naturel et de produits liquides extraits du gaz naturel, et l'un des prospecteurs de pétrole et de gaz les plus actifs du Canada. La société, dont le flux de trésorerie est de quelque 800 millions par année et dont les installations et le matériel valent presque 5 milliards, nous semble bien placée pour profiter des découvertes dans les régions neuves tant de l'ouest que de l'est du Canada.

Nous croyons que lorsque l'offre sera présentée, elle sera favorablement accueillie et qu'elle donnera à la société les capitaux dont elle a besoin pour être plus active à l'avenir.

### LES CENTRES POUR FEMMES

**Mme Mary Clancy (Halifax):** Monsieur le Président, je prends ce soir la parole à la suite d'une question que j'ai posée la semaine dernière à la Chambre au sujet du financement des centres pour femmes dans le cadre du programme de promotion de la femme du Secrétariat d'État.

Cette question est devenue une cause célèbre pour les Canadiennes. Elle porte essentiellement sur la différence entre le financement de base et le financement de projets.

Le financement de base couvre les dépenses nécessaires pour garder ces centres ouverts. Autrement dit, il permet de payer le loyer, l'éclairage, le chauffage, les frais accessoires de cette nature et habituellement le salaire d'une coordonnatrice à temps partiel.

• (1810)

Le financement de projets, comme le nom l'indique, s'applique à un projet déterminé, exposé dans une demande de subvention présentée par l'organisme, concernant toutes sortes de fins. Il peut s'agir d'études portant sur les victimes d'agression sexuelle. Il peut s'agir de programmes d'équité en matière d'emploi ou de courts programmes d'enseignement. Le financement de projets peut s'appliquer à toutes sortes de projets.

Le problème, c'est que le programme de promotion de la femme a été amputé de 1,6 millions de dollars dont bénéficiaient plus de 70 centres pour femmes. Les femmes qui comptent sur ces centres, de même que celles qui y travaillent ou qui y font du bénévolat, n'ont aucune sécurité pour leurs entreprises à venir.